

Avis de collecte de renseignements personnels

Les renseignements personnels figurant sur ce formulaire sont recueillis en vertu de l'autorité de la *Loi de 1996 sur les élections municipales*, L.O. 1996, chap. 32, annexe. Ils seront utilisés dans le cadre du processus de candidature pour les élections municipales de 2026 à Brampton et seront disponibles à des fins d'inspection par le public au bureau du secrétaire de la Ville de Brampton jusqu'aux prochaines élections municipales. Les questions relatives à cette collecte de renseignements personnels devraient être posées à Roger Wilson, coordonnateur des élections, Bureau du secrétaire de la municipalité, Ville de Brampton.

Déclaration de qualités requises

Je soussigné(e), _____, un(e) candidat(e) nommé(e) pour le poste de conseiller scolaire ou conseillère scolaire, pour le :

Peel District School Board, quartiers : _____

Dufferin-Peel Catholic District School Board, quartiers : _____

Conseil scolaire catholique MonAvenir

déclare solennellement que :

1. Je possède les qualités requises conformément à la *Loi de 1996 sur les élections municipales*, ainsi modifiée, et à la *Loi de 1990 sur l'éducation*, pour être élu(e) au poste susmentionné et l'occuper.
2. Sans limiter le caractère général du paragraphe 1, je réside dans le territoire de compétence du conseil scolaire, je suis citoyen(ne) canadien(ne) et je suis âgé(e) d'au moins 18 ans.
3. Je possède les qualités requises en vertu de la *Loi de 1990 sur l'éducation* pour voter pour des membres du conseil scolaire pour lequel je me présente.
4. Je ne suis pas inhabile en vertu de la *Loi de 1996 sur les élections municipales*, de la *Loi de 1990 sur les municipalités*, de la *Loi de 1990 sur l'éducation* ou de toute autre loi à être nommé(e) ou élu(e) au poste susmentionné et à l'occuper, et aucune loi ne m'interdit de le faire.
5. Sans limiter le caractère général du paragraphe 4 :
 - i. Je ne fais pas l'objet d'une interdiction de voter aux élections municipales en vertu de la *Loi de 1996 sur les élections municipales* ou de la *Loi de 1990 sur l'éducation*
 - ii. Je n'ai pas été déclaré(e) coupable d'une manœuvre frauduleuse en vertu de la *Loi de 1996 sur les élections municipales*, ou d'une infraction en vertu du *Code criminel* (Canada), relativement à un acte ou à une omission qui concerne une élection à laquelle la *Loi de 1996 sur les élections municipales* s'applique

- iii. Je ne suis pas membre de l'Assemblée législative de l'Ontario, du Sénat ou de la Chambre des communes du Canada, à moins que je ne fournisse une preuve de ma démission sous une forme satisfaisante pour le secrétaire de la Ville de Brampton avant 14 h le jour des mises en candidature, le 21 août 2026
 - iv. Je ne suis pas un(e) employé(e) d'un conseil scolaire de district ou d'une administration scolaire, sauf si j'ai pris un congé sans paie
 - v. Je ne suis pas secrétaire de la municipalité, trésorier ou trésorière, secrétaire adjoint(e) ou trésorier adjoint ou trésorière adjointe d'une municipalité ou d'une municipalité de palier supérieur dont la totalité ou une partie est incluse dans le territoire de compétence du conseil scolaire de district ou de l'administration scolaire, à moins que je n'aie pris un congé sans paie
6. Sans limiter le caractère général du paragraphe 5, je ne suis pas inhabile à être élu(e) à tout poste auquel s'applique la *Loi de 1996 sur les élections municipales* en raison de violations des exigences financières relatives à une campagne électorale ou de violations relatives au manquement à déposer les états financiers conformément à ladite *Loi*.

ET je fais cette déclaration solennelle consciencieusement en la croyant vraie, et en sachant qu'elle a la même validité que si elle avait été faite sous serment et en vertu de la *Loi sur la preuve au Canada*.

Déclaré devant moi dans la Ville de Brampton, de la Municipalité régionale de Peel

ce _____ jour de _____ 2026

(signature du secrétaire ou de son remplaçant)

(signature du [de la] candidat(e), faite devant le secrétaire)